

Paris, le 11 mars 2016

## **COMPTE-RENDU DE LA CAPN DE SELECTION PAR LISTE D'APTITUDE DE B EN A ANNEE 2016**

La CAPN de sélection par liste d'aptitude de B en A s'est tenue du 7 au 11 mars 2016.

3 999 agents ont fait acte de candidature (contre 4 061 en 2015).

387 agents ont été classés excellents (contre 416 en 2015).

170 candidats figuraient au projet initial (contre 171 en 2015), dont 2 dans la spécialité Hypothèques.

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont évoqué les dossiers de 67 camarades.

Chacun d'entre eux a fait l'objet d'un entretien téléphonique personnalisé avant et après la CAP.

Au total, 168 dossiers ont été évoqués par l'ensemble des représentants des personnels.

A l'issue des débats, l'administration a complété la liste de 15 candidats supplémentaires.

Au final, ce sont 185 collègues qui sont promus contre 184 l'année passée.

L'examen de la sélection montre que plus de 87 % des promus ont plus de 51 ans dont 20 % ont plus de 61 ans. Le plus âgé a 64 ans et aucun promu a moins de 45 ans.

Hormis 2 agents C1-11 et 1 CP 6, tous les candidats sélectionnés sont au moins CP7.

Au cours des débats, la DG a indiqué qu'elle examine sur 5 ans le volume d'agents promus par liste d'aptitude au regard du nombre de candidatures par direction, pour déterminer les possibilités de sélections pour chacune d'entre elles.

Malgré des dérives de certains directeurs locaux dénoncées par Solidaires Finances Publiques, le déroulement de cette CAPN, n'a été quasiment qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises par les directeurs locaux. Au lieu d'être préparatoires, les CAPL deviennent de fait décisionnelles. Cette attitude a été vigoureusement dénoncée par les élus de Solidaires Finances Publiques.

Ce constat a conduit les élus à voter résolument contre le projet de l'administration, tout en félicitant chaleureusement les camarades retenus à l'issue des travaux.